Le 09/02/12

# Migration dans et hors du Maghreb durant la Période colonial (1830 à 1930)

On passe d’une période ou le Maghreb est un foyer d’arrivée des colons européens des les années 1830 aux années 1930. Mais pour l’Algérie dans les années 1870, au Maroc et en Tunisie c’est les années 1920 et 1930.  
A partir des années 1910, la France devient un foyer d’accueil des travailleurs Maghrébins (un nombre limité durant la première guerre mondial surtout en Algérie (des Kabyles)). On observera une augmentation après la 2nd guerre mondiale. On passe d’un foyer d’émigration à 1 foyer de départ.

1. Arrivée de français dans les colonies
2. Nombre de français dans les colonies du Maghreb
   1. En Algérie

La population française et européenne en Algérie est très minoritaire, même en 1901 la population française ne représente que 1/10iéme de la population (moins de 13% de la population).  
En 1954 seul 1habitant sur 9 est européen.  
En 1832 on compte 4858 et 423 000 en 1886. Cette population a connu une forte croissance entre 1830 et les années 1880 voir même la fin du 18e siècle. L’arrivée de français en Algérie est liée à la 3eme république française qui accélère et appui l’arrivée de français en Algérie.   
Il y a des populations qui viennent de France et surtout des populations qui vont devenir français mais qui sont au départ maltais italien et espagnols. Ils acquièrent la nationalité française plus tard par diverse moyens. On les appellera les Néo-Français.

* 1. En Tunisie

En 1881 à l’arrivée on compte 708 français, 11 206 Italiens et 7 000 anglo-maltais. Si l’on compare avec l’Algérie on remarque que c’est pareil c’est une population largement minoritaire et la Tunisie encore plus que l’Algérie c’est évidant puisque la Tunisie est un protectorat. Forte croissance de la population européenne (observation du tableau page 15), en 1881 on compte moins de 20 milles européens sur prés de 1 millions et moins de 200 milles en 1931 sur prés de 2 410 692 habitants dans la régence de Tunis. Soit une multiplication de 10, 10 fois moins qu’en Algérie. Mais on compte beaucoup plus d’Italien que de Français jusqu’en 1944.

* 1. Au Maroc

L’implantation européenne au Maroc est tardive tout comme la colonisation du Maroc (à partir de 1911, retardé par la 1ère guerre mondiale).  
La population française est majoritaire au Maroc contrairement à la Tunisie. En 1931 on compte 60% de français 20à30% Espagnol et 10à20% d’Italien. Le Maroc est représenté comme un lieu ou les européen vont pouvoir s’enrichir ca qui attire plus les investisseurs européen. Le contrôle espagnol est réduit de même que la population espagnole au Maroc.

1. Les vagues d’arrivée au Maghreb
   1. L’Algérie

Dans le cas de l’Algérie les premières arrivées vers 1830 sont des arrivées qui ne sont pas encadré par les autorités. Les premier arrivée sont en général des prolétaire venu de divers pays latin et de grand propriétaire français des gents issus de la noblesse qui parvienne à obtenir des propriétés foncière sur les cote algérienne. C’est une arrivée plutôt désorganisée avec une recherche d’enrichissement rapide.  
A partir des années 1840, les années française songe à un effort de colonisation public, qui vise a amenée des gens et l’état fourniras des terres à ces personnes. C’est l’état qui va encadrer la venu des européens, il y a une volonté d’installée des militaires et des vétérans sur des propriétés pour à la fois cultivée la terre et assuré l’ordre public. Sauf que ceci est un échec car les vétérans devaient travailler en groupe. Mais à partir de 1848 avec la mise en place de la 2nd république en France, il ya la mise en place de la colonisation officiel civile avec la création de 42 villages agricoles pour 12 milles colons. Sont envoyée des gents de la région parisienne qui n’ont aucune tradition agricole et d’autres qui ont une tradition agricole. On estime à prés de 1/3 de personne qui meurt très vite sur place du fait des maladies ou des conditions de vies difficiles, 1/3 vend ses terres et revient en France alors que le dernier tiers reste sur place et maintien les 42 villages. Durant le 2nd empire, les opposants politiques à Napoléon Bonaparte sont envoyés en Algérie. On compte environs 6 milles opposants qui vont revenir après l’amnistie de 1859. La 3ème république rompt avec l’image de l’Algérie comme étant le ‘dépotoir’ de la France. C’est a partir de la que se met en place la vrais colonisation algérienne. Entre 1871 et 1877, 198 villages dont mit en place part la France pour 30.000 colons. Une partie de ces colons sont les alsaciens qui ont perdus leur terre après la défaite de la France face au Prussiens en 1870. A partir de la fin du 19e siècle c’est la fin de l’effort de la 2nd colonisation officiel.

* 1. La Tunisie

Le cas tunisien est un cas spécifique ou la France à du mal à attiré des colons français. Ce sont avant tout les italiens qui vienne mais la France comparé à l’Italie na pas le même régime démographique. Le régime démographique italien est un régime excédentaire en termes de population alors que la France est en transition démographique. L’Italie envoie plus de population que la France. Le protectorat est intéressant pour les italiens parce qu’il assure une certaine forme d’ordre et que l e pays est tenu.   
La population qui s’installe en Tunisie est formée en majorité de fonctionnaire français. Il y a même plus de fonctionnaire français que tunisien (système de perversion normalement dans un protectorat le nombre doit être identique).   
La Tunisie manque d’installation pour attirer les paysans français.

* 1. Au Maroc

La population coloniale au Maroc connait une croissance à partir de la fin de la guerre du Rif (contre Abdel Krim à partir de la fin des années 1920 et surtout après la fin de la 2nd guerre mondial.

1. Les relations de l’autorité française avec les autres européens

Les autorités françaises voient d’un mauvais œil la force numérique des espagnols dans l’ouest du Maroc et en Algérie et une force numérique des italiens dans l’est de l’Algérie jusqu'à la Tunisie.  
Pour la France il faut des citoyens français sur lesquels elle va pourvoir s’appuyer. Tout l’objectif va être de naturaliser ces européens latins. L’avantage de la France dans ce cas précis c’est que ces latins ont des positions très modeste et pour avoir une ascension social ils ont intérêt à la nationalité française. Cela va être le cas pour l’Algérie avec la loi de 1889 qui déclare automatique la naturalisation de touts étranger de moins de 20 ans qui sont né en Algérie. Il faut accroitre la citoyenneté française face aux musulmans qui sont français mais qui n’ont pas la citoyenneté.  
Un des autres moyens sera aussi l’augmentation de mariage mixte entre européens, au début du 20e siècle le pourcentage des mariages mixtes s’élève à 25% de la totalité des mariages européens. Dans le cas tunisien il ya surtout la nécessité petit à petit de réduire le statut particulier des italiens. Les italiens depuis 1896 bénéficiaient de statut juridique et étaient soumis au droit italien en Tunisie ce qui n’arrange pas les affaires des français en Tunisie. Parce que le but est d’accroitre la puissance du droit français. En 1944 la France arrive réellement à réduire la puissance italienne via la défaite de l’Italie fichiste et tous les privilèges italiens s’effacent.

1. Les migrations intérieures des Maghrébins
2. Rupture colonial : contrôle de circulation

Durant la période moderne il y a toute une série de migration à l’intérieur même du Maghreb, tels que migration d’étudiant ou de membre d’une confrérie religieuse, les marchands … Mais ce qui change beaucoup c’est que les autorisations de circulation devienne plus rigides. Pendant la période colonial il y a un contrôle plus fort des migrations et c’est surtout visible dans l’Algérie colonial. A partir de 1881 avec la mise en place du code de l’indigénat, les déplacements des algériens musulmans sont en théorie très contrôlé. Il faut un permis de déplacement pour pouvoir se déplacer à l’intérieur même du pays, un système plus contrôler pour se déplacer d’un pays à l’autre. En cas de non respect de ces règles des amandes sont mis en place ou même des peines de prisons.   
Dans les deux protectorats il y a une mise en place de circulaire résidentiel qui permet au Résident généraux (nommée à paris et ont le rang de ministre) d’emmètre des textes ou des circulaires qui vont permettre le contrôle de la mobilité.

1. Les facteurs de migrations

Qu’est ce qui pousse les gents à partir ?

* 1. Facteurs politiques

Les populations maghrébines qui partent d’un pays à l’autre veulent échappées à des politiques trop fortes. Une des fonctions est celle de caïds, qui va être renforcée pendant la période colonial ils sont prélevée l’impôts et faire régner l’ordre pour les fonctionnaires français. Ces deux personnes peuvent être à l’origine d’abus (corruption, impôt …). Les gents fuient une région qui est d’avantage contrôlée par la France.   
L’autre raison qui pousse à partir est la perte de la terre qui sont liée à la colonisation, du fait de la spoliation foncière qui à été surtout le cas en Algérie.

* 1. Les facteurs économique et démographique

La colonisation entraine un recule de la population musulmane, qui est liée au massacre et aux épidémies. Après une période de baise dans la 2nd moitié du 19e siècle il y aune forte croissance de la population qui sont liée à des efforts hygiénique et amélioration de la santé … Cette forte croissance il ya des difficultés familiale, c’est pourquoi les gent quitte le domicile familiale pour trouver du travail ailleurs.  
Il faut payer plus d’impôt en espèce, avec de la monnaie et non plus en nature. Pur avoir de la monnaie il faut travailler ailleurs ce qui entraine des migrations pour la recherche d’un travail.  
Les artisans régionaux sont concurrencés par l’industrie européenne. C’est le cas de l’industrie Kabyle qui est fortement concurrencé des les années 1880 par les industries européennes.

* 1. Facteurs individuel et sociaux

Les gents veulent fuir les contraintes familiales ou celle de la tribu.

1. Types de mouvements à l’intérieur du Maghreb
   1. Suites des déplacements

Un des grands mouvements de déplacement est un mouvement sud- nord au sein même du Maghreb.  
En Tunisie les gents partent des régions de Djerba et d’al A’rad vers Tunis et le Sahel. On retrouve le même mouvement en Algérie une montée du Sahara vers les provinces du nord.  
Au Maroc on observe un mouvement des gents de l’Atlas vers les plaines atlantique et des régions du Rif vers la région de Fès. Le mouvement sud-nord n’est pas le seul au Maroc.

* 1. Maintien puis le recul de la transhumance

Un des modes de vie du monde arabe est la transhumance, soit les migrations régulières de nomade en fonction des saisons. Mais la période colonial aboutit à réduire les zones et les tribus concernée par la transhumance.  
Dans le cas algérien il y a eu au cours du 19e siècle une volonté de l’état français de sédentarisée les tributs nomade. Surtout à parti de 1862 avec la mise en place de village d’agriculture. Mais cela n’aboutit pas c’est plutôt un échec. Malgré tout le nomadisme se maintien.  
Dans le cas marocain les autorités françaises essaye de maintenir le nomadisme. Le but est de maintenir les traditions marocaines et de ne pas faire les mêmes erreurs qu’en Algérie. Ce désir de maintenir un nomadisme au Maroc se heurte a des difficultés, problème de frontière qui se durcissent entre les états, problème de tribus, une économie de l’agriculture sédentaire qui ce développe. On voit alors que même se désir de maintenir un nomadisme est un échec.  
Dans le cas de la Tunisie, les hommes de tribus des oasis du sud de la Tunisie vont perdre de leur importance en faveur de leurs esclaves noirs qui vont à l’école française alors que leur enfant non. Ces esclaves vont être éduqués ce qui entraine des positions sociales différentes. L’esclave noir sera socialement de meilleur position que le fils du chef de tribu (l’un auras un travail l’autre non).

Le16/02/12

* 1. L’accélération de l’urbanisation

Dans le Maghreb colonial les gents ne passe pas directement de la campagne à la ville. Avant d’aller en ville il passe par des positions intermédiaires, ils travaillent comme ouvrier ruraux ou ouvrier de chantier ou de mine. Avant la colonisation l’urbanisation est minoritaire c’est une période de déplacement des campagnes vers les villes. Dés 1846 on trouve des travailleurs kabyle dans les grandes ferme prés d’Alger (La Mitidja), on trouve aussi des marocain qui vienne travailler dans l’ouest de l’Algérie colonial dans les fermes de colons. Dans les mine de phosphate dans le sud de la tunisie dans la région de Gafsa, les entrepreneurs français de ses exploitation de phosphate font venir des marocain mais aussi des gents de la tripolitaine voisine. Ils font travailler des gent qui vienne de loin parce qu’il leur paraisse meilleur et plus obéissant. Les colporteurs () qui sont généralement des Sousi, Djerbiens et Mzab ont une forte migration pendant la période colonial. Généralement ils sont berbères mais vont se mettre à pratiqué plus l’arabe on dit alors que la période colonial est marqué par une plus forte arabisation des berbère.  
Dans l’entre deux guerre, il y a un phénomène qui pousse les agriculteurs à quitté les domaines agricole. En effet l’industrialisation de l’agriculture limite l’emploi de travailleur agricole. On estime par exemple permet d’économiser 150 moissonneurs et un tracteur permet d’économiser 60 hommes.   
Tableau page 16 : On observe une croissance générale de l’urbanisation au Maghreb entre 1931 et 1954. On distingue 2 grandes villes de l’Algérie colonial : Oran et Alger ou la population musulmane est minoritaire jusqu’en 1954 et d’autre situation ou cette population musulmane à été largement majoritaire Rabat Casa, Constantine et Tunis. Jusque dans les années 1950 la population urbaine est minoritaire au Maroc, il a eu urbanisation plus tardive par rapport a la Tunisie et a l’Algérie. Se sont les villes littoral qui connaisse la plus forte croissance, ceci change au Maroc comment l’organisation était conçut par exemple les deux grandes villes était pas au littoral. Les musulman qui sont en présence croissante dans les villes colonial sont présent dans deux type de quartier La médina avec une concentration de la population (centre historique) l’autre lieu sont les bidonvilles qui apparaisse à la période colonial. Ces bidonville sont étudier par des chercheurs français des la période colonial, ils sont construit en roseau donc pas en dur il reproduise les cabanes des campagnes. C’est à Casablanca que se développe le plus de bidonville des 1939 80 milles marocain vive dans les villes, mais le phénomène touche aussi Alger et Tunis. Les autorités colonial ne parviennent pas à mettre fin à se mouvement.

1. Les migrations extérieures des Maghrébins
2. Les départs vers le Levant après 1830 et 1881

Ces deux dates correspondent à des exils de population musulmane vers le centre de l’empire ottoman. Parmi les départs très important on connait l’exil de l’Emir Abdel Kader à partir des années 1840 vers la Syrie Palestine, il part accompagne de ses fidèle et il sera rejoint par ses fidèles et des populations réprimé notamment des familles Kabyle après la « pacification de la Kabylie ». On estime en 1883 à prés de 4 000 algériens enregistré au consulat de France de Damas, ce chiffe est le minimum beaucoup ne vont pas s’enregistré. A partir de 1881 des dizaines de milliers de tunisien du sud de la Tunisie parte en tripolitaine voisine. C’est un exil en masse et un exil de membre de tribus. Il faut y ajouté des exiler politique mais en nombre limité, ils se rendent à Istanbul et au Caire. Les exils vers le centre de l’empire ottoman va être très limitée dans le temps jusqu’au début du 20e siècle.

1. Les départs vers la France métropolitaine
   1. Les raisons

Une des raisons des départs c’est le besoin de main d’œuvre du fait d’une faible natalité. Au Maghreb des conditions économiques qui pousse au départ (le fait que la population connait une croissance et qu’elle doit partager la terre et l’appauvrissement de la population). Parmi les populations qui partent en France il faut distinguer les populations francophone ou celle qui connaisse un peu le français ou encore ceux qui ont l’expérience du départ. C’est le cas des kabyle qui sont reçoivent des enseignements en français et qui ont une habitude du déplacement.

* 1. Les conditions de vie des migrants

Au départ les migrations vers la France sont réduites à une période déterminée. Au départ se sont des migrations de célibataire de jeune qui font un travail et qui reparte. Parmi ces migrant certain vont s’installée. Les premières installations date des années 1920 et 1930, ces gens qui s’installe vont servirent de relais c'est-à-dire pour accueillir d’autre personne qui vienne pour une période déterminée.   
Les emplois son pénible, la pauvreté et les conditions de vie son difficile. Les maladies se développe notamment la tuberculose (maladie de la France). La xénophobie se développe et seront très surveiller de peur de leur dangerosité.

* 1. Nouvelles habitudes et nouvelles idées des émigrées.

Les migrants envois de l’argent, cet argent peut servirent a racheté des terres qui ont été prise par les colons. Mais l’argent peut aussi servirent à payer les impôts. La France est le lieu ou se développe pour certain travailleur des idées politique c’est la ou il s’engage dans les syndicats. Il fréquente des femmes française d’où certaine alliance qui serait pas possible dans les colonies c’est le cas de Messali Hadj.

1. Les variations de la politique coloniale face aux migrations
   1. Des années 1870 aux années 1920

Le début des migrations ans les années 1880 avant les première GM on compte jusqu’à 10 à 12 miles maghrébins en France dont la moitié sont algériens. Pendant la 1ère guerre mondiale on compte au total plus de 300 mille (4millions de Français) maghrébins mobilisée en France dont les 5/6e sont algériens, on y compte à la fois les soldats et les travailleurs civils. Avec la fin de la première guerre mondiale le rapatriement de ces maghrébins n’est pas complet et on ignore le chiffre mais certains restes en France.

* 1. Les restrictions des années 1920 et 1930

Dans les années 1920 et 1930 il y a une restriction des arrivées des maghrébins. Une des raisons pour cette restriction est la méfiance de l’autorité française à l’égard de ces migrants. Il ne faut pas n’importe qui pour travailler en France on préfère les italiens au maghrébins. C’est une forme de xenophobie. Beaucoup de français ne comprenne pas pourquoi la France aurait besoin de ces maghrébins car la France est partie en Algérie pour le aidée et non le contraire. D’autre part une partit des colons français on peur de perdre une partie de leur main d’œuvre et craignent aussi des influence subversible sur ces population migrante. En 1924 un mesure de restriction pour les algériens et il y en a d’autre en 1826 et 1828. Pour restreindre les sorties plus de papier sont demander, et les barrières administrative sont multiplier (des cautions, des pièces d’identité, des certificats médicaux …). Entre 1918 et 1926 on passe de 60 milles à prés de 100 milles maghrébins en France et jusqu'à 192 le chiffre se stabilise autours de 100 milles. Cependant on estime que 500 milles algériens ont vécut en France sans y resté. Mais dans les années 1930 il y a un ralentissement des migrations qui est liée à la crise économique mondial de 1929.

* 1. Les reprises de 1936 et d’après 1945

Avec le front populaire les mesures de contrôle des migrations sont assouplies. Ceci passe par une réduction des heures de travaille ce qui entraine une demande de plus de main d’œuvre. Mais c’st surtout après 1945 qu’il y un changement dans la politique française ou la migration des algérien est favorisée en France. Il y à le fait que les italiens ne favorise pas leur départ vers la France mais vers la suisse et l’Allemagne et le patronna algérien ne refuse plus cette migration. Ce qui s’explique par la croissance démographique en Algérie et l’industrialisation du pays. Après &945 en une dizaine d’années le nombre de migrant algériens passe de 100 milles à 300 milles. Mais en même temps les chefs d’entreprise français sont intéressés par le recrutement de marocain.